

# Droits de propriété intellectuelle et collaboration dans le domaine de la recherche

Marco M. Alemán
Directeur adjoint
Division des politiques publiques pour le
développement, OMPI
6ème réunion du Comité consultatif du CTA
sur les sciences et technologies
Wageningen, 12-16 novembre 2007

# Caractéristiques de la propriété intellectuelle

- Non-rivalité :
  - utilisation simultanée par plusieurs utilisateurs
  - aucun obstacle ni aucune contrainte de capacité
- Non-exclusivité :
  - toute utilisation sans autorisation ne peut être empêchée
- Pour une efficacité statique : favoriser l'utilisation la plus efficiente au niveau de la société au fur et à mesure que les coûts marginaux diminuent
- Pour une efficacité dynamique : empêcher ce qui précède, étant donné que des mesures incitatives sont nécessaires pour investir dans des créations, lorsque la valeur sociale dépasse les coûts de développement

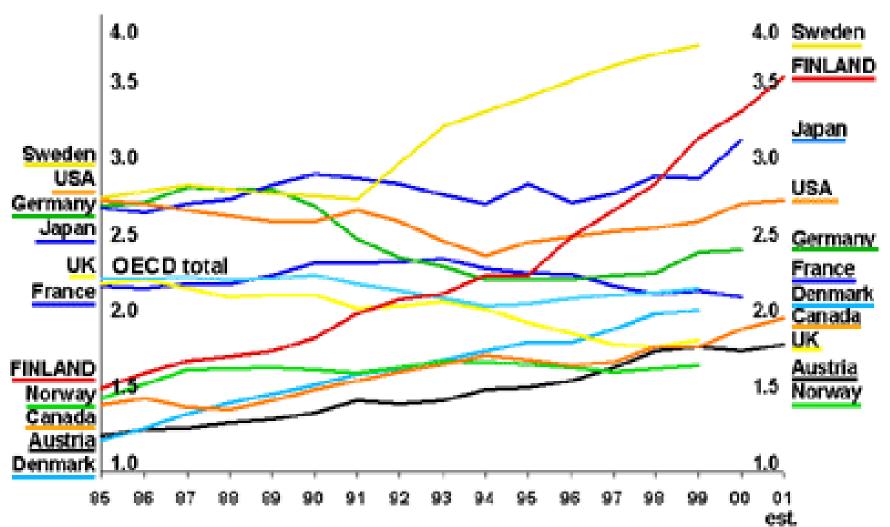
# Caractéristiques de la propriété intellectuelle (suite)

- Par conséquent, les sociétés sont confrontées à un arbitrage fondamental entre deux distorsions du marché
- 1) Des DPI excessivement faibles, qui répondent certes aux objectifs statiques mais ne prévoient pas de mesures incitatives appropriées permettant la création, ce qui entraîne un ralentissement de la croissance, un accès limité à la culture et une qualité moindre des produits
- Des DPI excessivement stricts, qui correspondent bien aux objectifs dynamiques mais ne facilitent pas suffisamment l'accès ni ne permettent une dissémination appropriée
- L'équilibre est impératif

# Rôle de l'État

- Pour accélérer le développement économique, il s'avère nécessaire :
  - de mettre fin à la tendance au sous-investissement dans la R&D
  - de créer des mesures incitatives pour encourager l'investissement
- Intervention impérative en matière de protection de la propriété intellectuelle :
  - permet éventuellement à l'innovateur d'acquérir un avantage concurrentiel
  - crée des distorsions de marché, mais procure également des avantages à la société (dans la plupart des cas, pour une durée limitée, au cours de la période initiale du cycle de vie d'un produit)
- Il convient cependant de trouver un juste équilibre entre l'efficacité statique d'une innovation spécifique et l'efficacité dynamique d'un flux continu d'inventions

# **R&D** dans certains pays de l'OCDE (% du PIB)



Fuentes: OCDE, Base de Datos de los Principales Indicadores de Ciencia y Tecnología; Estadísticas de Finlandia (Finlandia 2001) y Tekes (EE.UU. 2001). http://www.tekes.fi/eng/rd/statistics.html

#### PROPRIETE INTELLECTUELLE

# La PI est catégorisée en trois groupes, selon le cas



- Protéger les résultats de la R&D
- Protéger les marques, les noms et autres identifiants
- Protéger contre les pratiques déloyales

Ь

#### PROPRIETE INDUSTRIELLE

# Protection des résultats de la R&D

Brevets et modèles d'utilité



Dessins industriels



Informations non divulguées 1

# Brevets et modèles d'utilité

Enjeu : outil qui vise à promouvoir l'innovation par le biais d'une récompense attribuée à son inventeur et la dissémination de la technologie inhérente à cette invention.



# **DESSINS**

Enjeu : outil qui vise à protéger l'aspect esthétique d'un produit créé dans l'industrie, l'agriculture, les services ou d'autres secteurs comme l'artisanat.

## **INFORMATIONS NON DIVULGUEES**

Enjeu : outil qui permet de contrôler et d'utiliser les informations technologiques / commerciales aux mains du créateur.



# Aspects positifs des brevets

- Excellent outil permettant de s'approprier les résultats d'une innovation;
- Utilisés comme indicateurs de performances;
- Outil important pour promouvoir le transfert de technologie; et
- Un atout précieux.

# Excellent outil permettant de s'approprier les résultats d'une innovation

- Analyse de la brevetabilité (la plupart des offices de propriété intellectuelle);
- Droit exclusif (exemption de la recherche); et
- Possibilité de protection intellectuelle.

# Utilisés comme indicateurs de performances

■ Enquête de l'AUTM;

Bureaux de transfert de technologie (MIT et Standford); et

■ RAPPORT 2006 DE L'OMPI SUR LES BREVETS

### Outil important pour promouvoir le transfert de technologie

- Stanford : « Nous tous, au bureau de transfert de technologie, éprouvons un sentiment profond de satisfaction d'avoir pu introduire sur le marché une nouvelle technologie ».
- En l'espace de 35 ans, ils ont conclu 2500 contrats de licences ou d'options, dont voici quelques exemples : 1) Puces ADN; 2) Genscan; 3) Transistor bipolaire à grille isolée; 4) Synthèse sonore par modulation de fréquence et modélisation physique et 5) Recherche améliorée en mode hypertexte (Google).

#### Un atout précieux

Selon l'enquête de l'AUTM, le revenu net des contrats de licence s'élevait en 2004 à 1385 milliards de dollars [parmi 196 entités membres];

 470 technologies accordées sous licences ont rapporté à Stanford [05-06] un revenu net estimé à 61,3 millions de dollars EU.

# Certaines questions sur la PI devront être soulevées dans le cadre de la collaboration en matière de recherche

- Établir un juste équilibre (la fonction académique de l'université doit être protégée par un brevet; intérêt du secteur public et privé; intérêt personnel et intérêt de l'organisation – université, laboratoire, société); et
- Les politiques en matière de droit à l'université / dans les centres de recherche / dans les agences gouvernementales ne sont pas concernées pas ces problèmes d'appropriation.

#### Questions à soulever

L'équilibre....!!!!

#### M.I.T. "Déclaration de politique générale":

"La dissémination rapide et non restrictive des résultats de la recherche menée par le M.I.T. et le libre-échange des informations parmi les experts sont essentielles à la réalisation des obligations auxquelles le M.I.T est tenu en tant qu'institution, dont la mission consiste à promouvoir l'excellence dans les domaines de la recherche et de l'éducation. Néanmoins, l'appropriation, la distribution et les développements commerciaux sont analysés dans le contexte du transfert de technologie, qui constitue un aspect important de l'engagement du M.I.T au titre de service public. Cependant, le transfert de technologie est subordonné à l'éducation et à la recherche; et la dissémination des informations ne doit, par conséquent, pas être différée au-delà de la durée minimale nécessaire à l'élaboration et la protection des droits des parties"

#### Questions à soulever

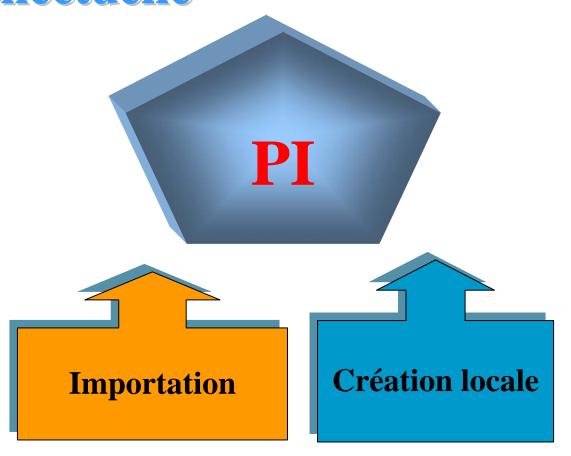
Les politiques en matière de droits à l'université / dans les centres de recherche ne sont pas concernées pas ces problèmes d'appropriation

- Article 2.1 du M.I.T « Déclaration de politique générale en matière d'approriation des brevets et droits d'auteur »; et
- Il convient de définir cette appropriation, en particulier lorsqu'un programme de parrainage (public ou privé) a été mis en place

### Un défi de taille

L'enjeu le plus difficile concernant la propriété intellectuelle dans le cadre de la recherche consiste à déterminer comment les scientifiques peuvent s'approprier et exploiter les résultats de leurs recherches, et les transformer en actifs de propriété intellectuelle ouvrant sur des possibilités d'exploitation commerciale

Deux moyens complémentaires de créer des actifs de propriété intellectuelle





# Le rôle des DPI dans le cadre des contrats de collaboration

#### DPI

Législation nationale

Politique en matière de PI (Privé et public) Contrats de collaboration

Régimes de PI int. **ADPIC** 

Recherche et développement

internationaux Nature collaboratrice du milieu scientifique Compétences supplémentaires pour la recherche

Répartition des coûts et des risques

Privé/public

Inter of Industry and Commerce Int. nature of science and Development Accords commerciaux internationaux (OM

Développements

Crédits accordés au Groupe de travail de la Commission européenne

Collaboration internationale en matière de recherche

# AVEC NOS MEILLEURS REMERCIEMENTS

